

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Olivier Ballesta

- Hélène Velasco-Graciet

1/ PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 OCTOBRE 2018

Vote reporté à la séance du 10/01/2019

2/ PARCOURSUP, CAMPAGNE 2019 : ATTENDUS LOCAUX

Les attendus sont les connaissances et aptitudes nécessaires à la réussite dans les formations. Ils constituent d'une part des éléments d'information pour l'orientation des étudiants mais servent également de cadre aux décisions des commissions d'examen des vœux.

Les attendus locaux définis par les établissements complètent les attendus définis à l'échelle nationale pour chaque mention.

Pour la campagne d'admission 2018, l'UBM avait déjà défini des attendus pour les filières en arts ainsi que pour le parcours lettres classiques.

L'attendu du parcours de lettres classiques consiste à informer les candidats qu'il n'est pas nécessaire d'avoir étudié une langue ancienne dans l'enseignement secondaire pour s'inscrire dans la formation.

Pour les arts, les attendus ont pour objet de prévenir les candidats de la nécessaire maîtrise de pré-requis techniques pour réussir dans ces formations.

Pour le parcours danse, il est proposé de supprimer l'information relative à l'inscription obligatoire à la préparation à l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) au PESMD de Bordeaux Aquitaine qui ne relève pas des attendus.

Pour la campagne 2019, des attendus supplémentaires ont été définis pour les parcours suivants :

- Parcours Culture humaniste et scientifique : informe les candidats du caractère pluridisciplinaire de la formation et du bon niveau scolaire général attendu ;
- Parcours Hambord de la mention histoire : informe les candidats de la bonne connaissance de la langue allemande et d'un intérêt pour des enjeux de l'interculturalité et l'interdisciplinarité. Il s'agit ici de la préparation d'un double diplôme entre les universités de Bordeaux et d'Hambourg, comprenant des périodes de mobilité ;

- Parcours en langue (anglais, allemand et espagnol) des mentions information-communication et LLCER : compte tenu de double diplomation dans ces 2 mentions, un niveau B2 en langue est requis ;
- Parcours Anglais-philosophie : compte tenu du caractère bi-disciplinaire de la formation, un niveau B2 en langue est requis ;
- Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales :
 - ↳ parcours allemand et anglais-allemand : les candidats sont informés que la formation ne convient pas aux débutants en allemand ;
 - ↳ parcours arabe : la formation est accessible aux débutants ;
 - ↳ Parcours Russe trilingue : insiste sur le caractère multilingue et l'appétence souhaitable pour les langues slaves ;
- Mention Langues étrangères appliquées :
 - ↳ parcours anglais-allemand et anglais-coréen: les candidats sont informés que la formation ne convient pas aux débutants pour la seconde langue ;
 - ↳ parcours Anglais-Portugais, Anglais-Chinois, Anglais-Italien, Anglais-Japonais et Anglais-Russe : la formation est accessible aux débutants en seconde langue ;
- Parcours Italien BABEL : langues et cultures du monde : les candidats sont avisés qu'une appétence pour les langues est souhaitable.

➔ **La CFVU adopte les attendus locaux définis pour la campagne d'admission 2019 en 1^{ère} année de 1^{er} cycle.**

3/ PARCOURSUP, CAMPAGNE 2019 : ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR L'EXAMEN DES VŒUX (MENTIONS DE LICENCE)

La commission est informée que le CV ne peut plus être demandé dans le dossier de candidature. Cette pièce sera supprimée de la délibération. La délibération est identique à celle adoptée pour la campagne 2018, son contenu très large permet à chaque formation de retenir des éléments cohérents au regard des attendus de la formation.

Il est rappelé que les commissions d'examen des vœux ne peuvent pas s'appuyer pour l'ordonnancement des candidatures sur des pièces qui n'ont pas été demandées dans la plateforme.

➔ **La CFVU adopte les éléments pris en compte pour l'examen des vœux des mentions de licence pour la campagne 2019.**

4/ PARCOURSUP, CAMPAGNE 2019 : ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR L'EXAMEN DES VŒUX (MENTIONS DE DUT)

La délibération proposée intègre la notion d'absentéisme dans les éléments pris en compte pour l'examen des vœux, la commission demande la suppression de cette mention.

➔ **La CFVU adopte les éléments pris en compte pour l'examen des vœux des mentions de DUT pour la campagne 2019.**

5/ OUVERTURE PARCOURS DE FORMATION, RENTREE 2019

- **Parcours droit-histoire** (porteurs du projet : Géraud Poumarède pour UBM et Nader Hakim pour UB).

Double diplôme porté par l'UB et l'UBM sur les mentions droit et histoire.

A l'échelon national, il existe très peu de formations en double droit-histoire (universités Paris 1 ou Orléans). Après un 1er cycle en histoire, beaucoup de licenciés en histoire se dirigent vers des études juridiques pour préparer des concours administratifs. Par ailleurs, de nombreux métiers relevant des sciences humaines requièrent cette double compétence (journalisme, commissaire-priseur...)

Capacité d'accueil de la formation : 30.

VHE : ± 1800 heures sur 3 ans

Structure de la formation en 3 blocs :

- ↳ Compétences fondamentales
- ↳ Compétences complémentaires en histoire ou droit
- ↳ Compétences transversales

Les cours magistraux sont mutualisés avec les cours existants dans les 2 formations, en revanche les groupes de TD sont dédiés à la formation.

Financements externes : dépôt en 2019 d'un projet Idex : STEP.

➡ **La CFVU adopte l'ouverture du parcours droit-histoire pour la rentrée 2019.**

- **Parcours information territoriale (L3) :**

Objectifs de la formation : croiser le champ du journalisme et celui des collectivités territoriales, en proposant une formation en journalisme de communication qui allie des savoir-faire journalistiques et des connaissances générales sur l'environnement territorial.

La formation s'adresse à un public double :

- Pour moitié en formation initiale (niveau Bac + 2 ou équivalent (120 crédits ECTS) en information-communication prioritairement) :
La formation permet aux étudiants de développer de solides compétences professionnelles à travers notamment un stage filé et leur offre l'opportunité de s'insérer professionnellement dès la fin de la licence, sans pour autant bloquer leur poursuite d'études en master ; elle ouvre la porte sur un des secteurs les plus accessibles actuellement aux journalistes.
- Pour moitié en formation continue (Être personnel d'une organisation publique et niveau minimum Bac + 2 ou équivalent) :
Elle offre aux professionnels les connaissances opérationnelles et générales nécessaires pour occuper les responsabilités éditoriales d'une publication et/ou d'un dispositif global d'information au sein d'une collectivité territoriale. Diplômante, elle permet d'acquérir les techniques journalistiques et les connaissances indispensables des enjeux communicationnels de l'environnement territorial.

Volume horaire de la formation : 340 (170 VHE en tronc commun et 170 VHE en parcours FI/FC).

Organisation de la formation : 7 modules découpés en UE et structurés autour de trois grands blocs : enseignements fondamentaux, enseignements spécialisés et enseignements méthodologiques.

Calendrier de formation :

↳ Formation initiale sur 10 mois, semaines pleines de présence : 7 semaines en sept et oct + première semaine du mois de novembre à juin. Minimum 5 mois de stage en filé.

↳ Formation continue 3 jours par mois la première semaine du mois pendant 9 mois d'octobre à juin, les mercredi, jeudi et vendredi.

L'ouverture est conditionnée par l'inscription d'au moins 10 stagiaires de formation continue.

➔ **La CFVU adopte l'ouverture du parcours information territoriale de la mention information-communication à la rentrée 2019 sous réserve de l'inscription de 10 stagiaires de formation continue.**

6/ CONVENTION UBM/ Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Partenariat ayant pour objet de favoriser l'accès des agents de la fonction publique territoriale en formation continue, en L3 parcours Information territoriale, Mention Information-Communication, de l'université Bordeaux Montaigne.

⇒ Le CNFPT reconnaît la L3 parcours Information territoriale, Mention Information-Communication, de l'université Bordeaux Montaigne, au titre de la formation continue,

⇒ Le CNFPT est membre de droit du Conseil de perfectionnement de la mention Information-Communication.

➔ **La CFVU adopte la convention de partenariat UBM/CNFPT.**

7/ RELIQUAT FSDIE

Montant du reliquat : 9790 €.

Proposition de répartition :

21 coffres fort pour les associations : 4590.82€,

1 tente pliable : 698.075€ + 6 lests : 353.82€ = 1051.90 €

Total : 5642.71€

Mobilier d'aménagement du campus : 1252€/table.

⇒ Acquisition de 3 tables.

➔ **La CFVU adopte la répartition du reliquat FSDIE 2018.**

8/ CAMPAGNE D'ADMISSION 2019 DES ETUDIANTS ETRANGERS

Le Premier ministre a annoncé le 19 novembre 2018 une série de mesures visant à attirer davantage d'étudiants étrangers en France. Cette stratégie d'attractivité repose notamment sur une politique de visas simplifiée et sur **la mise en place de frais d'inscription différenciés pour les étudiants extra-européens**. Objectif : accueillir un demi-million d'étudiants étrangers d'ici 2027 et favoriser le départ à l'étranger de davantage d'étudiants, dans le cadre des échanges universitaires ou d'une mobilité diplômante.

La direction de l'université a exprimé son désaccord avec la politique tarifaire envisagée dans un communiqué publié le 30 novembre par l'Alliance des Universités de Recherche et de Formation (AUREF) et dans un message transmis à la communauté UBM le 3 décembre.

9/ CALENDRIER PREVISIONNEL CFVU DU 2ND SEMESTRE

Date	Objet	ODJ prévisionnel
10 janvier 2019	CFVU	Appels à projet région
A définir : janvier ou février	Bureau	préparation calendrier 2019/2020
14 février 2019	CFVU	
14 mars 2019	CFVU	Calendrier universitaire 2019/2020
11 avril 2019	CFVU	
16 mai 2019	CFVU	Modification du règlement des études
13 juin 2019	CFVU	
4 juillet 2019	CFVU	

10/ QUESTIONS DIVERSES

- Définition des capacités d'accueil en master,
- Sécurité sur le campus.